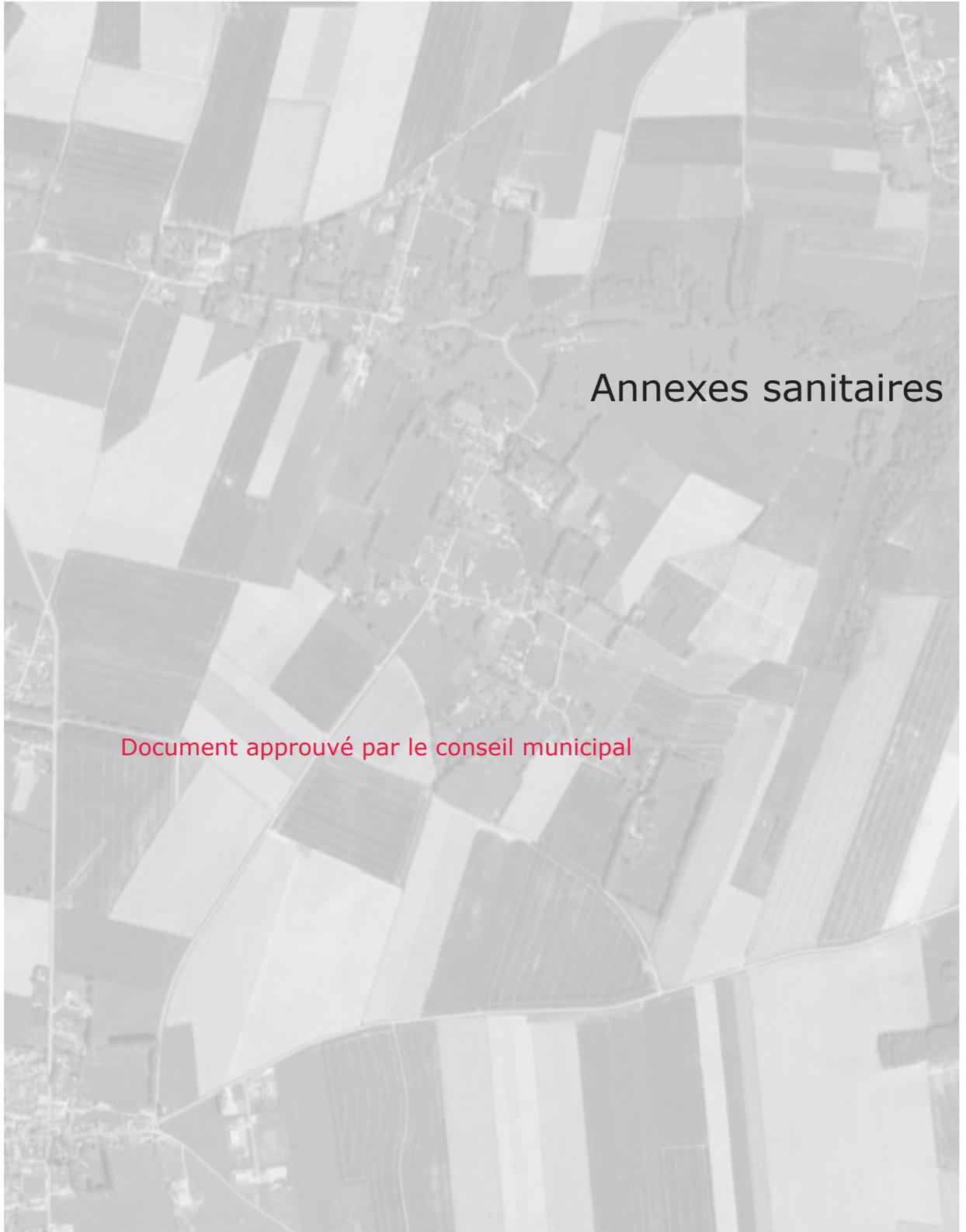


Commune de **Gonnetot** Plan Local d'Urbanisme



Annexes sanitaires

Document approuvé par le conseil municipal

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

L'ensemble des habitations de Gonnetot est raccordé à l'eau potable. La ressource en eau de la commune de Gonnetot est assurée par les captages de Saint-Laurent-en-Caux et de Saint-Pierre-Benouville.

Le territoire communal n'est pas concerné par des zones de périmètres de protection de ces captages.

ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES

Il n'existe pas de réseau d'eau pluviale enterré sur la commune de Gonnetot.

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

La commune n'est raccordée à aucune station d'épuration. Toutes les habitations sont en assainissement individuel.

COLLECTES DES DÉCHETS

La collecte des déchets est assurée par la CCPC-Fleur de Lin qui dispose d'une déchetterie intercommunale se situant à Doudeville. La collecte des ordures ménagères est réalisée le vendredi par la société Véolia.